

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Province de Québec

Avis public

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-07 AMENDANT LE RÈGLEMENT NO. 2017-02 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS SUR LES CONTENEURS UTILISÉS COMME BÂTIMENT EN ZONE AUTRE QUE RÉSIDENTIELLE

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Robert à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2020-07 modifiant le Règlement numéro 2017-02 intitulé « Règlement de zonage ».

L'objet de ce règlement est de répondre à une demande de modification de la disposition sur les conteneurs utilisés comme bâtiment en zone autre que résidentielle.

Le premier projet de règlement, qui a été déposé lors de la séance du 5 octobre, doit faire l'objet d'une assemblée publique de consultation et il est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.gc.ca.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, Ce 6e jour du mois d'octobre 2020.

Émilie Petitclerc

mule Pet telera

Directrice générale et secrétaire-trésorière